PM 32 - SÉGRY VILLAGE ET RD16

Données du point de vue _____

• Date et heure de la prise de vue : 06/02/20 - 15h30

• Coordonnées : X= 628 915 ; Y = 6 643 735

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 154 m

Azimut : 78°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 5,8 km (E5)

• Conditions météorologiques : ciel dégagé

Raisons du point de vue _



HABITAT - BOURG



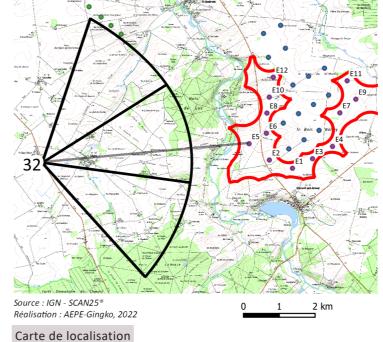
AXE DE COMMUNICATION SECONDAIRE

Commentaires paysagers –

Cette simulation visuelle a pour objectif la caractérisation des effets du parc projeté sur Ségry Village, quartier positionné à l'ouest du bourg de Ségry. Il permet aussi de visualiser le projet depuis une route structurante (la RD16) et d'évaluer les covisibilités entre les éoliennes du projet et la silhouette du village de Ségry.

Le parc projeté s'étend dans un plan semi-éloigné, à l'arrière de la silhouette de bourg de Ségry. Il entre en covisibilité directe avec celle-ci et le clocher de son église. De taille apparente inférieure à celle du château d'eau, les éoliennes projetées et celles des parcs de Forge et Bois Ballay dominent tout de même le bourg. Les alignements formés par les éoliennes des parcs exploitées sont homogènes et bien lisibles depuis ce point d'observation. Cependant, l'ajout du projet vient globalement brouiller ces alignements. Il a toutefois pour avantage de densifier l'éolien dans un angle de vue déjà occupé par ce motif.

Coupe topographique —

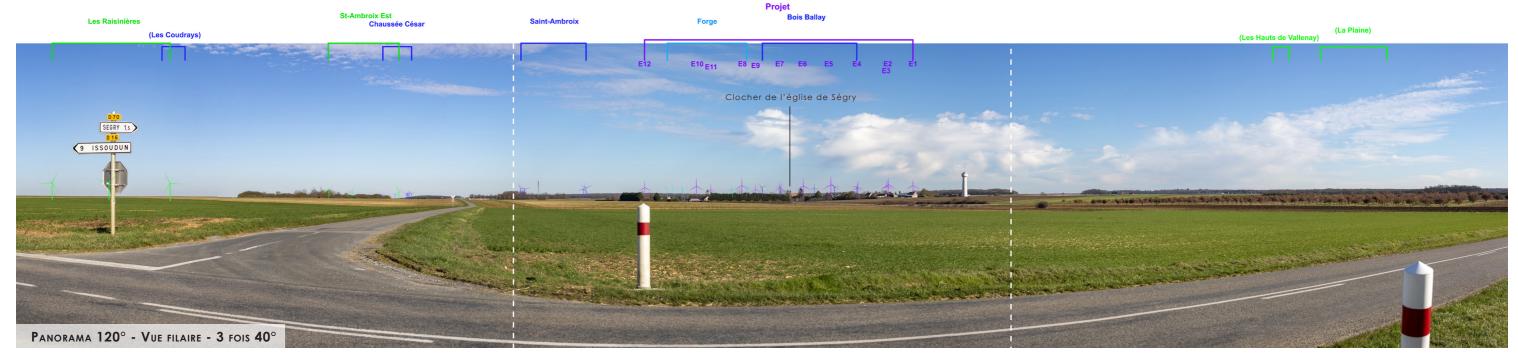




Situation des abords du point de vue

100 m
0 m
5,77 km







PM 32 - SÉGRY VILLAGE ET RD16



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 33 - CHOUDAY - PÉRIPHÉRIE SUD

Données du point de vue _____

• Date et heure de la prise de vue : 04/08/20 - 15h46

• Coordonnées : X = 628 877 ; Y = 6 645 764

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 160 m

• Azimut : 105°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 6,0 km (E5)

• Conditions météorologiques : ciel bleu, quelques nuages

Raisons du point de vue

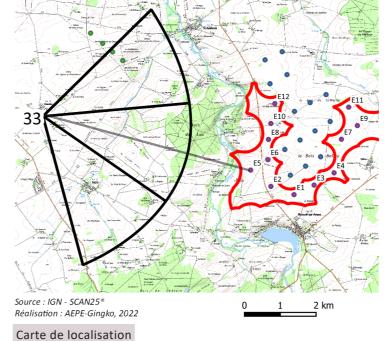


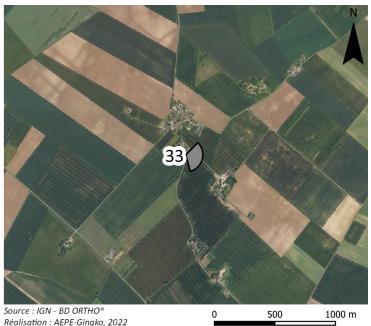
HABITAT - BOURG

Commentaires paysagers –

Ce photomontage vise à étudier l'insertion paysagère du projet depuis la périphérie sud de Chouday. Le point d'observation se place au niveau de la sortie de bourg.

Le projet est visible dans un plan semi-éloignée, à l'arrière du Bois de Luc. La végétation du hameau de Chouday filtre six des éoliennes projetées ainsi qu'une partie du parc de Bois Ballay. Les six autres éoliennes ainsi que celles du parc de la Forge sont visibles dans leur quasi-entièreté (seule leur base n'est pas visible). L'ensemble n'est pas très lisible avec de nombreux effets de brouillage et des alignements peu appréhendables. Le motif éolien est ici densifié et l'angle visuel qu'il occupe reste inchangé. L'échelle du paysage, et notamment du hameau, est respectée puisque les éoliennes apparaissent avec une taille apparente plus faible que celle des habitations.





Situation des abords du point de vue









Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 34 - CIVRAY - PÉRIPHÉRIE SUD

Données du point de vue _____

• Date et heure de la prise de vue : 05/08/20 - 9h06

• Coordonnées : X = 637 236 ; Y = 6 651 988

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 145 m

• Azimut : 193°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 5,9 km (E11)

• Conditions météorologiques : ciel dégagé

Raisons du point de vue



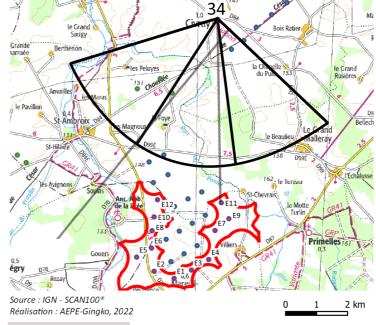
HABITAT - BOURG

Commentaires paysagers –

Ce point de photomontage se situe au niveau de la sortie sud de Civray et permet de déterminer de quelle manière sera perçu le projet depuis la frange urbaine sud de ce village.

La topographie masque en grande partie les éoliennes projetées. Quatre éoliennes sont visibles sur cette simulation visuelle : E4, E7, E9 et E11. Seules leurs pales sont perceptibles. Les distances séparant les machines sont homogènes et permettent une bonne lisibilité du motif. L'impact du projet sur le paysage est ici à relativiser du fait de la proximité du parc en exploitation de la Chaussée de César qui s'élève dans un plan bien plus proche.

Coupe topographique _____



Carte de localisation



Situation des abords du point de vue

100 m 0 m

5,94 km







PM 34 - CIVRAY - PÉRIPHÉRIE SUD



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 35 - RD14 AU NORD-EST DE SAINT-BAUDEL

Données du point de vue ____

• Date et heure de la prise de vue : 04/08/20 - 12h25

• Coordonnées : X = 640 298 ; Y = 6 638 446

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 170 m

• Azimut : 328°

Distance à l'éolienne la plus proche : 6,7 km (E4)
Conditions météorologiques : partiellement nuageux

Raisons du point de vue __



HABITAT - BOURG



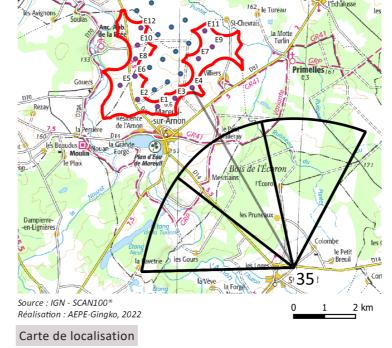
AXE DE COMMUNICATION SECONDAIRE

Commentaires paysagers –

Ce photomontage contribue à la caractérisation des effets du projet sur le village de Saint-Baudel et sur la RD14. Le point d'observation prend place au nord-est du village sur un tronçon jugé sensible au projet dans l'état initial paysager.

Certaines éoliennes du projet sont ici visibles par leurs pales, sur un plan semi-éloigné, à l'arrière d'une masse boisée constituée par le bois de l'Écoron. De taille moindre, les éoliennes des parcs de Bois Ballay, Forge et Saint-Ambroix sont peu visibles car la végétation suffit à les occulter presque entièrement (elles ont une hauteur de 150 m alors que le projet propose des éoliennes de 180 m bout de pale).

Coupe topographique -





Situation des abords du point de vue

100 m
0 m
0 m
6,65 km









Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 36 - CIVRAY - ENTRÉE NORD VIA LA RD84

Données du point de vue ____

• Date et heure de la prise de vue : 05/08/20 - 9h00

• Coordonnées : X = 637 608 ; Y = 6 652 762

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 151 m

• Azimut : 192°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 6,7 km (E11)

• Conditions météorologiques : ciel dégagé

Raisons du point de vue _



HABITAT - BOURG



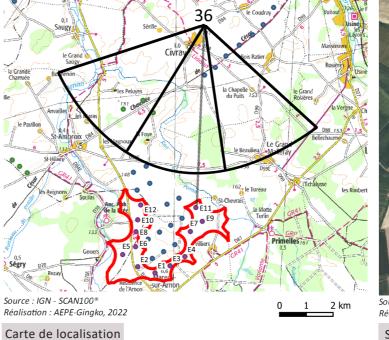
AXE DE COMMUNICATION SECONDAIRE

Commentaires paysagers –

Ce point de photomontage a pour but l'évaluation des effets du projet sur le village de Civray. Le point de vue se place au nord du bourg et permet d'étudier les covisibilités entre sa silhouette et les aérogénérateurs du projet.

La végétation ceinturant le bourg de Civray masque en grande partie les éoliennes du projet et des parcs voisins. Ainsi, seules E9, E11, E7, E4, E3 et E1 et une partie des parcs de Bois Ballay et de la Forge sont visibles, à l'arrière d'une haie de résineux. À cette distance, il n'est possible de percevoir que les nacelles et les pales des aérogénérateurs. Le projet, et les éoliennes qui le jouxtent, se concentrent dans un angle visuel réduit et se placent dans un plan semi-éloigné. Les éoliennes projetées viennent en fait densifier un motif relativement lointain, et ne remettent pas en question l'échelle du paysage. Leur hauteur apparente est de plus amoindrie par la présence du parc de la Chaussée de César qui s'élève en premier plan.

Coupe topographique —





Situation des abords du point de vue

100 m

6,82 km

170 / 301









Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 37 - AVAIL - PÉRIPHÉRIE SUD (COMMUNE D'ISSOUDUN)

Données du point de vue ____

• Date et heure de la prise de vue : 04/08/20 - 14h09

• Coordonnées : X = 628 930 ; Y = 6 651 484

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 156 m

• Azimut : 127°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 8,3 km (E12)

• Conditions météorologiques : ciel bleu, quelques nuages

Raisons du point de vue



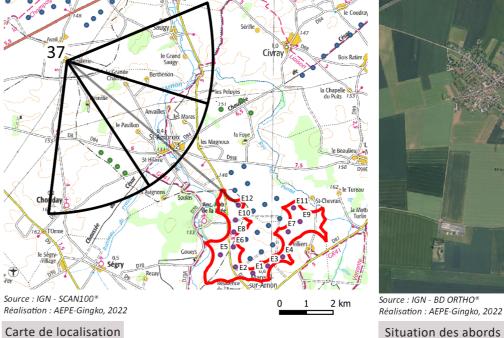
HABITAT - BOURG

Commentaires paysagers –

Cette simulation visuelle vise à déterminer quels seraient les effets du projet sur le bourg d'Avail. Le point de photomontage est placé au niveau de la périphérie sud du village, secteur du lieu de vie identifié comme le plus sensible à l'installation d'éoliennes au sein du site d'étude.

Le projet se dessine dans un plan semi-lointain, entre deux boisements. Les éoliennes de gauche sont presque entièrement masquées par la végétation et celles de droite sont parfaitement visibles. Les éoliennes de Bois Ballay, Forge et Saint-Ambroix, sont d'ores et déjà perceptibles depuis ce point. Le motif éolien est donc densifié, et légèrement étiré vers la droite par l'ajout du projet. Il n'est pas aisé de déceler une logique d'implantation depuis cet angle de vue. Les aérogénérateurs se superposent et les lignes formant les parcs ne sont pas déchiffrables. On ne note pas de rupture d'échelle : des éléments du premier plan (poteaux et pylônes électriques) sont de taille apparente bien supérieure à celle des éoliennes.

Coupe topographique —

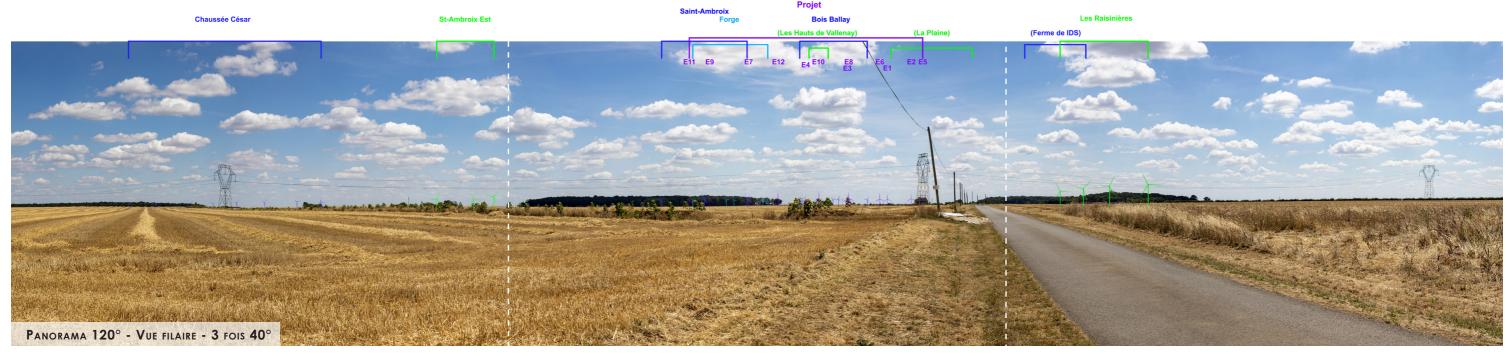




Situation des abords du point de vue

100 m 8,34 km







PM 37 - AVAIL - PÉRIPHÉRIE SUD (COMMUNE D'ISSOUDUN)



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 38 - RD9 ENTRE ISSOUDUN ET CHOUDAY (COMMUNE DE CHOUDAY)

Données du point de vue _____

• Date et heure de la prise de vue : 04/08/20 - 15h35

• Coordonnées : X = 626 453 ; Y = 6 646 782

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 156 m

• Azimut : 108°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 8,6 km (E5)

• Conditions météorologiques : ciel bleu, quelques nuages

Raisons du point de vue



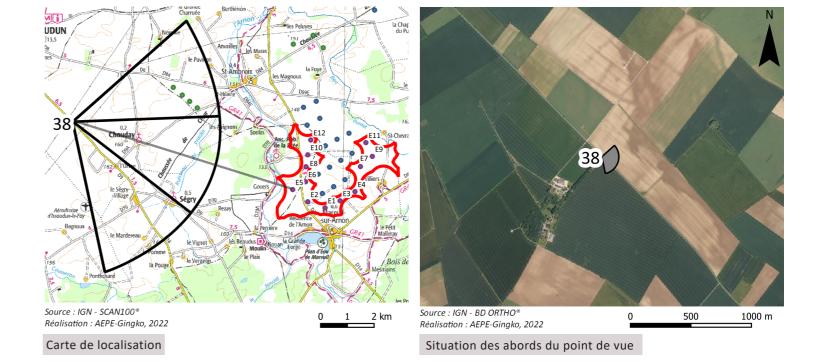
AXE DE COMMUNICATION SECONDAIRE

Commentaires paysagers –

Ce point de photomontage est localisé sur la RD9, axe structurant du territoire. Il permet d'évaluer les effets du projet sur le tronçon routier reliant Issoudun et Chouday.

Le léger bombement du terrain permet d'occulter partiellement le projet depuis cet axe routier. Il est donc possible de ne percevoir que les pales et les rotors des éoliennes, ce qui rend l'ensemble difficile à lire. Jusqu'ici peu perceptible depuis ce tronçon routier, le motif éolien apparaît désormais de manière plus franche. Il reste toutefois discret dans le paysage et ne provoque pas de rupture d'échelle. Pour finir, l'extrémité du clocher de l'église de Chouday pointe au loin et le projet se place en covisibilité directe avec (E3 et E5 se superposent visuellement avec l'édifice religieux).

Coupe topographique _____



100 m 0 m

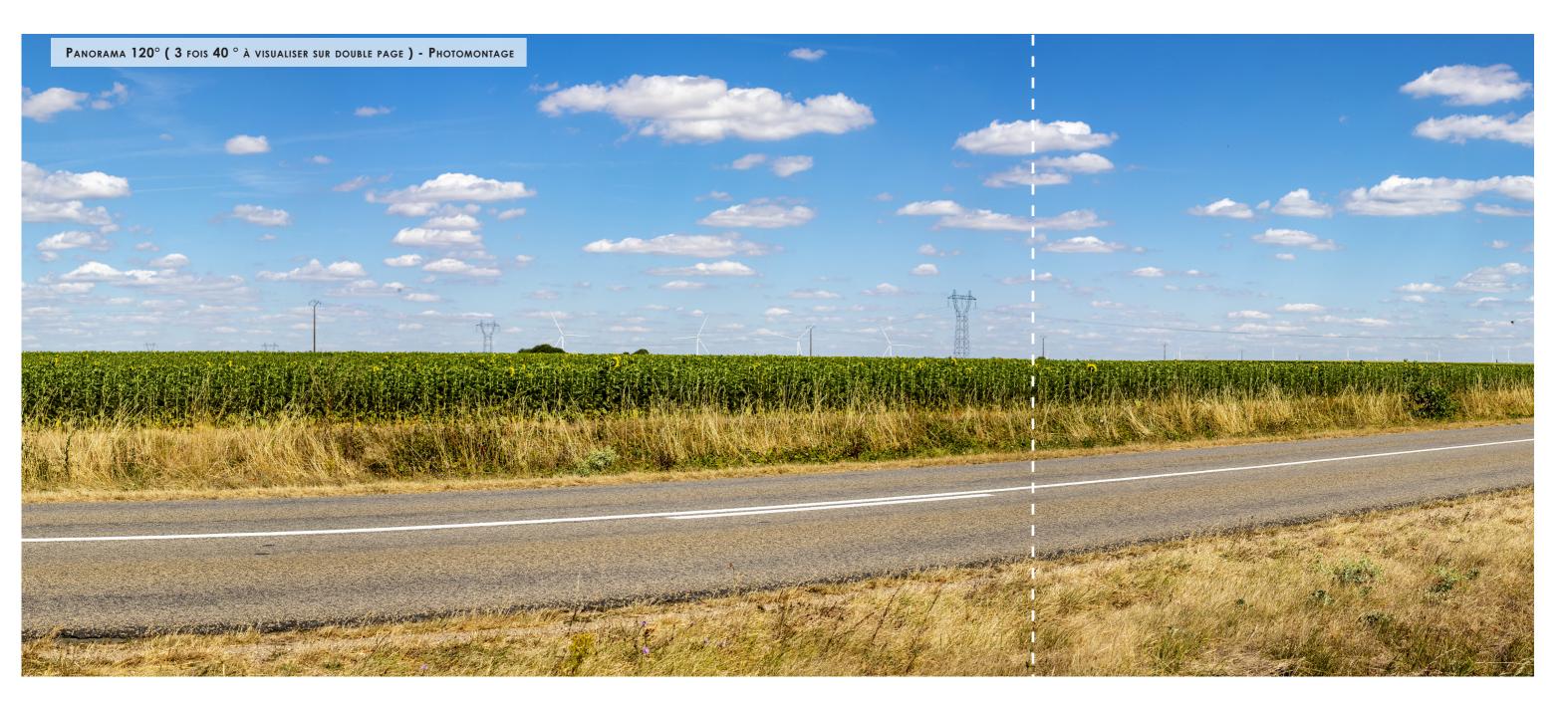
8,58 km







PM 38 - RD9 ENTRE ISSOUDUN ET CHOUDAY (COMMUNE DE CHOUDAY)



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 39 - RD35 ENTRE SAINT-FLORENT-SUR-CHER ET CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (COMMUNE DE LUNERY)

Données du point de vue ____

• Date et heure de la prise de vue : 06/02/20 - 11h28

• Coordonnées : X = 645 797 ; Y = 6 649 156

• Hauteur de la prise de vue : 1,6 m

• Altitude NGF : 156 m

• Azimut : 221°

• Distance à l'éolienne la plus proche : 8,9 km (E9)

• Conditions météorologiques : ciel bleu, quelques nuages

Raisons du point de vue



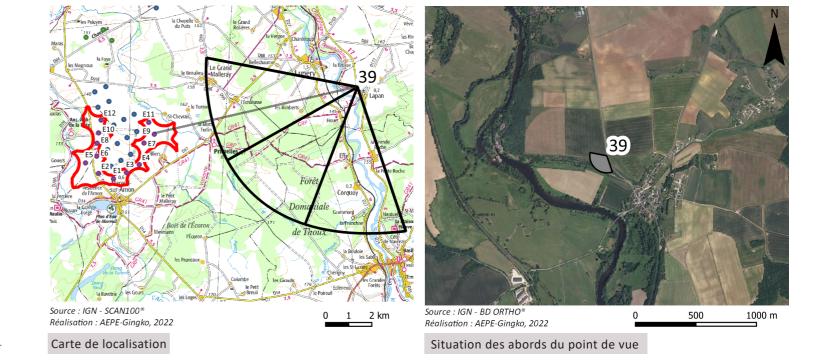
AXE DE COMMUNICATION SECONDAIRE

Commentaires paysagers –

Cette simulation visuelle a pour objectif la caractérisation des effets du projet sur la RD35, et plus précisément sur le tronçon connectant Saint-Florent-sur-Cher et Châteauneuf-sur-Cher.

Le parc projeté s'étire à l'arrière du boisement soulignant la vallée du Cher. Une partie du projet n'est pas visible depuis ce point car totalement masqué par cette végétation. La moitié inférieure des machines visibles est également occultée. Le projet se place dans un plan plus proche que les éoliennes de Bois Ballay et Forge ce qui le rend plus visible (les deux autres parcs ne sont visibles que par leur pale, au gré de leur mouvement). La lisibilité de l'implantation n'est pas optimale depuis ce point mais la distance aux éoliennes tend à les fondre dans le paysage ce qui réduit cet effet.

Coupe topographique —



8,98 km

100 m







PM 39 - RD35 ENTRE SAINT-FLORENT-SUR-CHER ET CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (COMMUNE DE LUNERY)



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.